

*Direction du personnel, des services
et de la modernisation*

Arrêté du 2 janvier 2002 portant nomination au conseil scientifique de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat

NOR : *EQUF0210003A*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,
Vu l'arrêté du 28 janvier 1991 relatif au conseil scientifique de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 19 juillet 1991 fixant l'organisation de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat ;
Sur proposition du directeur du personnel et des services,
Arrête :

Article 1^{er}

En application de l'article 2 alinéa 3 de l'arrêté du 28 janvier 1991 susvisé, les personnalités suivantes, choisies en raison de leurs compétences dans le domaine de recherche de l'école, sont nommées membres du conseil scientifique de l'Ecole nationale des travaux publics de l'état pour une période de trois ans :

M. Allard (Francis), professeur des universités (La Rochelle) ;
M. Bailly (Antoine), professeur (université de Genève) ;
M. Bretheau (Thierry), directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;
Mme Cordier (Sylvaine), directrice de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
M. Darve (Félix), professeur des universités ;
M. Duran (Patrice), professeur de sociologie à l'Ecole normale supérieure de Cachan ;
M. Garrone (Robert), professeur des universités (Lyon-I) ;
Mme Gibert (Janine), professeur des universités (Lyon-I) ;
Mme Herbin (Raphaèle), professeur des universités (Provence) ;
M. Joignaux (Guy), directeur de recherche à l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité ;
M. Juillet (François), directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;
M. Miramond (Marcel), professeur des universités (Institut national des sciences appliquées de Lyon) ;
M. Olivero (Patrick), chargé d'études ;
Mme Raulin (Anne), maître de conférences (université René-Descartes, à Paris-V) ;
Mme Roulleau-Berger (Laurence), chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;
M. Texier (Pierre-Yves), directeur de recherche à l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité.

Article 2

M. Garrone (Robert), professeur des universités est nommé président du conseil scientifique de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat.

Article 3

M. Perdrizet (François), directeur de la recherche et des affaires scientifiques et techniques du ministère de l'équipement, des transports et du logement, assiste aux réunions du conseil scientifique.
Le directeur de la recherche de l'école d'architecture de Lyon assiste aux réunions du conseil scientifique.

Article 4

Toute disposition contraire au présent arrêté est abrogée.

Article 5

Le directeur de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

*Le directeur du personnel, des
services
et de la modernisation,
J.-P. Weiss*

